



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

# **RAPPORT DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS**

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**JUIN 2021**

**ROUND 12**

Crédit photo : Maimouna Garbani, déplacée interne devant son abri d'urgence sur le site de Bouna à Zemio (préfecture de Haut-Mbomou). © OIM juillet 2021 (auteur : Ronald KRADJEYO, assistant en communication), République centrafricaine.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© 2021 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".



# SOMMAIRE

Résumé Exécutif.....	1
Introduction.....	3
Méthodologie .....	4
Aperçu des déplacements.....	7
Abris.....	13
Protection .....	14
Sécurité alimentaire .....	15
Eau, hygiène et assainissement.....	17
Education .....	20
Communication.....	20
Assistance humanitaire.....	21
Conclusion.....	22

## RESUME EXECUTIF

Ce rapport fournit un aperçu de la situation de déplacement et des besoins sectoriels dans les localités accueillant les populations mobiles en République centrafricaine (RCA), ayant effectué soit des mouvements de déplacement forcés, soit des mouvements de retour vers leurs zones de provenance. L'évaluation a été réalisée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) entre le 17 avril et le 26 juin 2021 dans 1 788 localités d'accueil des populations déplacées internes (PDI) et / ou retournées, soit un taux de couverture de 97% des localités affectées par les déplacements dans la zone de couverture de la DTM. Les données ont été collectées auprès d'informateurs clés incluant des représentants de déplacés, chefs de communautés, gestionnaires de sites, membres d'associations. L'évaluation a couvert la ville de Bangui en plus de ces 10 préfectures : Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ombella-Mpoko, Ouaka, Basse-Kotto et Ouham-Pende.

### Déplacement

Lors de ce douzième de suivi des mobilités, la DTM a identifié en fin juin 2021 une population mobile globale de 1 687 083 individus, incluant 385 274 PDI (79 132 ménages) et 1 301 809 individus retournés dont 982 680 retournés internes (196 707 ménages) et 319 129 retournés de l'étranger (64 564 ménages). Parmi les ménages PDI répertoriés, 62 pour cent vivent au sein des communautés d'accueil, 34 pour cent sur des sites officiels et 4 pour cent sur des sites non officiels<sup>1</sup>.

Les PDI déplacées pour la première fois entre janvier et juin 2021 sont estimées à 70 675 individus (14 003 ménages) et représentent 18 pour cent des individus déplacés. La plupart des PDI qui se sont déplacées en 2021 sont localisées dans les préfectures de Mbomou accueillant 22 pour cent de ces personnes, Nana-Gribizi (21%) et Ouaka (15%). En revanche, 13 pour cent des retournés internes (122 887 individus) et 17 pour cent des retournés de l'étranger (55 316 individus) ont effectué le retour en 2021. Les retours ont davantage été constatés dans les préfectures de Mbomou et Nana-Mambere qui ont accueilli respectivement 47 pour cent et 44 pour cent des retournés internes entre janvier et juin 2021.

En comparaison à la situation de déplacement en mi-décembre 2020 (DTM, round 11), une légère baisse générale de la population déplacée interne (-1%) (environ 4 663 individus en moins) a été constatée dans la même zone couverte lors des deux rounds<sup>2</sup> au profit des mouvements de retour interne (+10%).

Cette tendance décroissante des déplacements s'est considérablement ralentie par comparaison à la baisse constatée lors du round 11 (décembre 2020) par rapport au round 10 (octobre 2020) (-9%). Cette baisse moins importante des déplacements est notamment attribuable aux vagues de déplacement pendant la période électorale. D'après la Commission Mouvements de Population (CMP) en RCA, une hausse globale des déplacements a été particulièrement constatée entre janvier et fin mars 2021. En revanche, entre début avril et juin 2021, une baisse progressive des déplacements a été observée, coïncidant avec la reprise de certaines villes par l'armée centrafricaine et ses alliés, favorisant le retour de ménages initialement déplacés en raison des tensions pendant la période électorale.

Les principales causes de déplacement de la majorité des PDI sont par ordre d'importance les affrontements et attaques liés à la présence des groupes armés (dans 62% des localités), la crise pendant la période électorale de décembre 2020 à janvier 2021 (14% des localités) et la crise d'avant 2014 (9%). Les PDI qui se sont déplacées lors de la période électorale sont majoritairement concentrées dans les préfectures de Haut-Mbomou (57% des localités) et Nana-Mambere (41%). En revanche, la principale cause de retour de la majorité des retournés internes et de l'étranger sont l'amélioration de la situation sécuritaire dans la localité de provenance (rapportée dans plus de 50% des localités). Les autres causes de retour sont la détérioration des conditions de vie dans la localité d'accueil ainsi que les raisons économiques.

“

*Les PDI déplacées entre janvier et juin 2021 représentent 18 pour cent des individus déplacés et sont estimés à 70 675 individus (14 003 ménages).*

<sup>1</sup> Dans le cadre du suivi de la mobilité des populations effectué par la DTM, les sites non officiels désignent des lieux de regroupement spontanés ou organisés autogérés par la population déplacée elle-même.

<sup>2</sup> Le calcul de l'évolution des effectifs de déplacement et de retour a été fait en considérant les données de 1 634 localités couvertes lors des rounds 11 (décembre 2020) et 12 de la DTM (juin 2021). Les données de la préfecture de Nana-Mambere (non couverte lors du round 11) n'ont pas été prises en compte dans ce calcul.

## Besoins humanitaires sectoriels

Les abris de la majorité des ménages PDI sont détruits ou endommagés (totalement ou partiellement) dans une large majorité de localités (85%) et ce constat concerne la quasi-totalité des localités dans les préfectures de Basse-Kotto, Haute-Kotto, Nana-Gribizi, Ouham-Pende et Bamingui-Bangoran, suggérant une situation plus sévère dans ces préfectures.

Une proportion considérable de localités (38%) ont été affectées par des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation et cette proportion atteint la quasi-totalité des localités dans la préfecture de Ouham-Pende (98%). L'accès à la documentation légale paraît globalement faible : d'après les informateurs clés, aucun PDI ne détient un document d'identification légal (exemple carte d'identité) dans 35 pour cent des localités et aucun enfant de PDI ne détient un extrait de naissance dans 20 pour cent des localités.

L'aide humanitaire a été citée comme la principale source de nourriture dans 17 pour cent des localités. Les préfectures de Haute-Kotto et Ouaka comptent davantage de localités dans lesquelles l'aide humanitaire est la principale source de nourriture (respectivement dans 51% et 39% des localités), suggérant une dépendance à l'aide alimentaire dans ces localités en particulier.

Les sources d'eau non améliorées constituent la principale source d'eau dans la plupart des localités : les puits traditionnels (non améliorés) sont la principale source d'eau dans 64 pour cent des localités et l'eau de surface dans 39 pour cent des localités. Les principaux obstacles d'accès à l'eau sont par ordre d'importance la mauvaise qualité de l'eau (76%), les sources d'eau éloignées (23%), la discrimination (40%) et les moyens financiers insuffisants (18%). En termes d'hygiène, selon les informateurs clés, personne n'a accès à une installation de lavage des mains dans environ la moitié des localités (53%) et moins de la moitié de la population a accès à du savon dans 70 pour cent des localités.

Concernant la santé, 47 pour cent des localités ne disposent pas de structures sanitaires accessibles et cette proportion dépasse plus de 80 pour cent dans les préfectures de Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto et Mbomou dans lesquelles la couverture sanitaire semble encore plus faible.

D'après les informateurs clés, au moins la moitié de la population est informée de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention dans 77 pour cent des localités. Pour autant, personne n'adopte des mesures sanitaires de prévention dans 44 pour cent des localités et quelques-uns dans 40 pour cent. Cette faible adoption des mesures pourrait notamment s'expliquer par l'accès limité à des articles d'hygiène tels que le savon.

Les principales barrières d'accès à l'éducation communes aux filles et aux garçons sont le manque de personnel enseignant qualifié, le manque de moyens financiers et le travail des enfants. A l'image du personnel de santé, l'insécurité dans certaines zones (notamment occupées par des groupes armés) impacte l'affectation d'enseignants qualifiés. D'autre part, les enfants peuvent être contraints de travailler au détriment de leurs études (travail journalier domestique, ouvrier) pour les besoins des ménages PDI ayant perdu leurs moyens de subsistance essentiels après le déplacement.

Une partie de la population a reçu de l'assistance humanitaire dans 48 pour cent des localités et cette proportion est plus faible dans les préfectures de Basse-Kotto (10%), Mbomou (19%) et Ouaka (22%). L'accès difficile aux populations affectées dans certaines localités fortement impactées par l'insécurité (notamment dans la préfecture de Basse-Kotto) impacte la fourniture de l'assistance. Dans les localités ayant reçu de l'assistance humanitaire, l'assistance est perçue comme insuffisante dans 89 pour cent des localités.

“

*L'aide humanitaire a été citée comme la principale source de nourriture dans 17 pour cent des localités.*

## INTRODUCTION

La République centrafricaine (RCA) est, depuis 2013, touchée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux conflits armés, aux conflits intercommunautaires ou aux tensions entre agriculteurs et éleveurs dans certaines zones. Cette situation d'instabilité dans le pays s'est considérablement exacerbée pendant le contexte électoral (entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021) à la suite de la formation de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC), une coalition de groupes armés défavorables à l'organisation des élections. La situation sécuritaire est restée volatile tout au long du premier semestre 2021. Certaines parties du pays ont été affectées par des attaques, agressions et menaces perpétrées par des groupes armés tandis que d'autres ont souffert des affrontements opposant les Forces Armées centrafricaines (FACA), appuyé par ses alliés, aux groupes armés du CPC.

La pandémie de la COVID-19 s'est rapidement propagée dans le pays depuis mars 2020 avec plus de 7 000 cas de COVID-19 détectés en juin 2021 selon le ministère de la santé. Les populations déplacées en particulier sont confrontées à un risque accru face à la pandémie intensifiée par la promiscuité, l'accès limité aux services de santé et les mauvaises conditions de vie.

En réponse aux multiples crises dont la RCA est victime, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (DTM), outil permettant de collecter des informations sur les déplacements et les besoins humanitaires multisectoriels dans les zones affectées par les crises.

A travers sa composante du suivi de la mobilité des populations (*Mobility tracking en anglais*), la DTM collecte des données auprès d'informateurs clés (autorités locales, chefs de communautés, représentants de déplacés, gestionnaires de sites) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés et des retournés. Dans le contexte de crise, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour informer les programmes stratégiques et opérationnels et contribuer à la définition des priorités d'intervention.

Ce rapport présente les résultats du douzième round (*round 12*) du suivi de la mobilité des populations. La collecte de donnée a été effectuée entre le 17 avril et le 26 juin 2021 dans 1 788 localités situées dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ombella-Mpoko, Ouaka, Basse-Kotto, Ouham-Pende et la ville de Bangui.

Ce rapport propose premièrement une vue d'ensemble des mobilités observées à travers le pays, pour ensuite fournir un aperçu des besoins sectoriels de la population déplacée interne en particulier dans ces secteurs : abris, sécurité alimentaire, protection, eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation, santé, situation en termes de COVID-19 et assistance humanitaire.

## METHODOLOGIE

La Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il a été établi afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées et retournées. En plus d'être utilisée dans le cadre d'opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. Quatre étapes d'enquête sont réalisées pour la collecte des données sur le suivi des mobilités :

### Etape 1

Evaluation au niveau des sous-préfectures menée auprès des autorités sous-préfectorales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les communes accueillant des personnes déplacées et retournées.

### Etape 2

Evaluation au niveau des communes menée auprès des autorités communales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et retournées.

### Etape 3

Evaluation au niveau des localités hébergeant des populations déplacées et retournées (villages / villes). Les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village et les représentants des déplacés. Cette évaluation permet d'identifier les sites ou lieux de regroupement, les effectifs des populations déplacées vivant au sein des communautés d'accueil ainsi que leurs besoins multisectoriels.

### Etape 4

Evaluation au niveau des sites d'accueil (officiels ou non officiels) menée auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites. Cette évaluation permet d'estimer les effectifs de populations vivant sur les sites ainsi que leurs besoins multisectoriels.

## DEFINITIONS CLES

Dans le cadre des activités de la DTM en RCA, les principales catégories de la population mobile sont ainsi définies :

Déplacés internes	Retournés internes	Retournés de l'étranger
Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.	Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir leur lieu de résidence habituel, se sont installées dans une autre localité en RCA, puis sont retournées dans leur lieu de résidence habituel.	Personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA dans leur localité de provenance avant le déplacement.

## COUVERTURE

La DTM a couvert 1 788 localités d'accueil, 23 sites officiels et 22 sites non officiels évalués entre le 17 avril et le 26 juin 2021 dans les préfectures Bamingui-Bangoran, Bangui, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ombella-Mpoko, Ouaka, Basse-Kotto, Ouham-Pende et la ville de Bangui. Le taux de couverture atteint est de **97%** par rapport à la liste de localités accueillant des PDI et des retournés répertoriées préalablement par la DTM et les autorités des entités administratives décentralisées au sein des préfectures couvertes lors du round 12.

Au total, 62 localités d'accueil n'ont pas été évaluées en raison de l'accès humanitaire contraint par l'insécurité dans certaines zones. Néanmoins, pour des fins d'analyse, les effectifs de déplacement (ménages et individus PDI et retournés) répertoriés dans ces 62 localités couvertes lors du round 11 (décembre 2020) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population mobile.

Carte 1 : préfectures et sites officiels et non officiels<sup>1</sup> couverts lors du round 12 (avril - juin 2021)

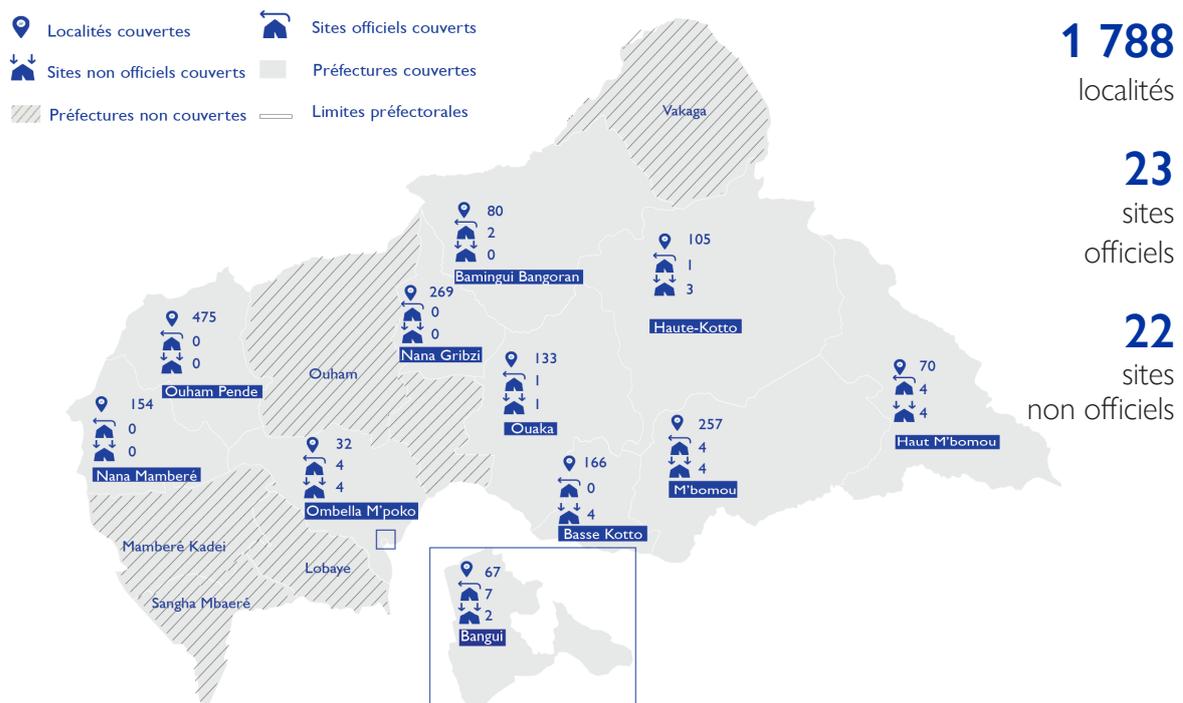


Tableau 1 : taux de couverture par rapport au nombre total de localités affectées par les déplacements lors du round 12

Préfectures	Nombre de localités affectées par les déplacements et retours	Nombre de localités couvertes	Taux de couverture
Bamingui-Bangoran	81	80	99%
Bangui	67	67	100%
Basse-Kotto	187	166	89%
Haute-Kotto	119	105	88%
Haut-Mbomou	70	70	100%
Mbomou	257	257	100%
Nana-Gribizi	270	269	99%
Nana-Mambere	154	154	100%
Ombella-Mpoko	32	32	100%
Ouaka	139	113	81%
Ouham-Pende	475	475	100%
Total	1851	1788	97%

## ORGANISATION DE LA COLLECTE

La collecte de données a été réalisée par des partenaires opérationnels, notamment des organismes nationaux formés par l'équipe de la DTM. Les agents enquêteurs ont été recrutés directement par les partenaires dans chaque zone de collecte. Tout au long de l'activité, les partenaires et les enquêteurs ont appliqué des mesures de prévention pour limiter les risques de propagation de la COVID-19 incluant notamment la distanciation d'au moins un mètre avec les informateurs clés interrogés, le port du masque et l'utilisation régulière de gels hydroalcooliques.

## LIMITES

Le contexte de l'évaluation a été marqué par de nombreux défis d'accès au terrain, notamment la mauvaise qualité des routes et l'accès restreint dans certaines localités en raison de l'imprévisibilité de la situation sécuritaire. Par exemple, dans les préfectures de Basse-Kotto et Ouaka, la collecte de données a été interrompue dans quelques localités en raison de l'insécurité liée à la présence de groupes armés. De plus, le problème récurrent pour toutes les préfectures en dehors de Bangui est la disponibilité limitée du réseau de télécommunications (téléphone et internet), empêchant la communication avec les équipes sur le terrain, tout comme l'envoi des données dans les délais raisonnables. Ces principaux obstacles ont ralenti les délais initialement prévus pour la durée de la collecte et ont contribué à limiter la couverture géographique du projet.

Les données sectorielles sont présentées de manière générale et reflètent la perception des informateurs clés sur les besoins de la population plutôt que celle des ménages concernés. Elles sont donc présentées dans ce rapport à titre indicatif et ne sauraient remplacer les résultats d'une étude plus approfondie tirée d'une enquête ménage représentative. La section multisectorielle propose donc uniquement un aperçu indicatif des vulnérabilités sectorielles qui doit être considéré avec prudence afin d'orienter toute enquête thématique plus élaborée. Enfin, la couverture géographique de la DTM est aussi affectée par des contraintes budgétaires. Du fait des contraintes financières et sécuritaires, les opérations humanitaires en RCA ont un coût important et les budgets disponibles ne permettent pas la couverture de la totalité du territoire centrafricain à ce jour.

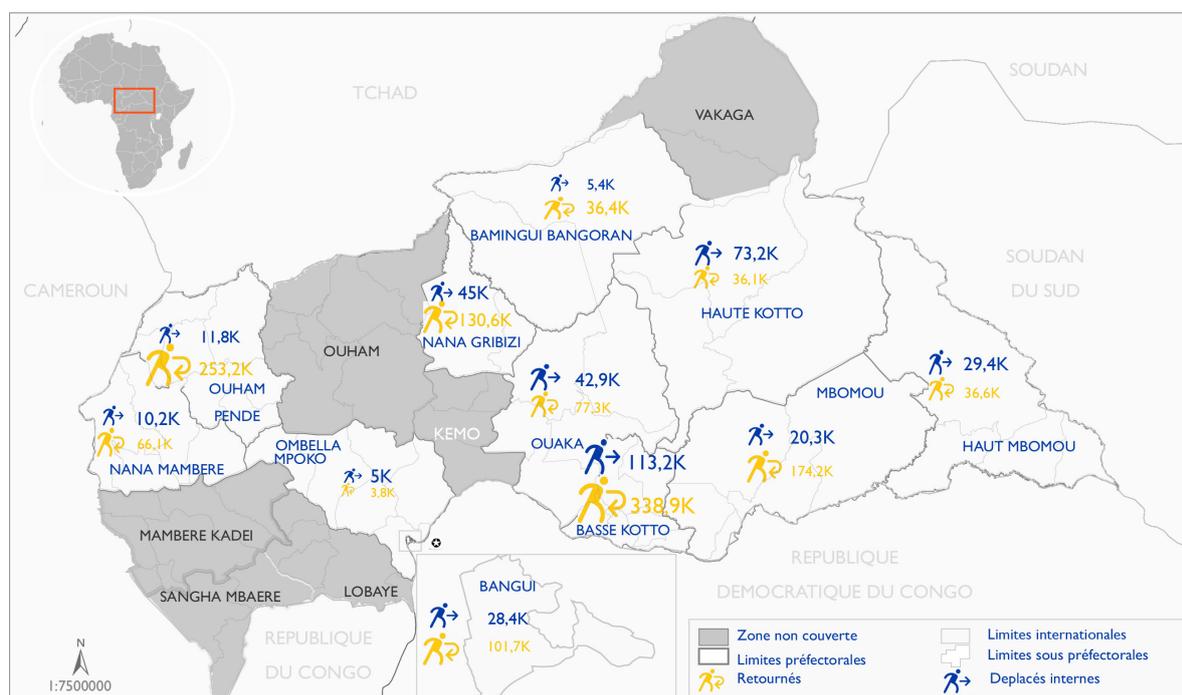
## APERCU D'ENSEMBLE DES DEPLACEMENTS

Au total, la population mobile identifiée par la DTM en juin 2021 est composée de 1 687 083 individus (340 403 ménages) parmi lesquels 385 274 PDI ( 79 132 ménages) et 1 301 809 personnes retournées (261 271 ménages) dont 982 680 retournés internes et 319 129 retournés de l'étranger. Parmi les ménages PDI répertoriés, 62 pour cent sont au sein des communautés d'accueil, 34 pour cent dans des sites officiels et 4 pour cent dans des sites non officiels (lieux de regroupement spontanés / autogérés par la population PDI elle-même).

Figure 1 : proportion estimée de la population déplacée interne et retournée en juin 2021



Carte 2 : estimations de la population PDI et retournée par préfecture



## TENDANCES DES DEPLACEMENTS

Par rapport au round 11, conduit entre novembre et mi-décembre 2020, le nombre de PDI a diminué de 1 pour cent dans l'ensemble (environ 4 663 individus en moins) dans la même zone couverte lors des deux rounds (les données de la préfecture de Nana-Mambere non couverte lors du round 11 n'ont pas été prises en compte dans l'analyse de l'évolution). La tendance à la baisse s'est considérablement ralentie par comparaison à la décroissance constatée lors du round 11 (décembre 2020) par rapport au round 10 de la DTM (octobre 2020) (-9%). Cette baisse moins importante des déplacements est notamment attribuable à l'insécurité montante dans certaines zones depuis la formation de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) regroupant des groupes armés défavorables à l'organisation des élections présidentielles de décembre 2020. D'après la Commission Mouvements de Population (CMP) en RCA, une hausse globale des déplacements a été particulièrement constatée entre janvier et fin mars 2021. En revanche, entre début avril et juin 2021, la tendance est revenue à la baisse, coïncidant avec la reprise de certaines villes par l'armée centrafricaine et ses alliés. Pour autant, les attaques de certaines zones par les groupes armés (en guise de représailles) et les affrontements entre les forces armées centrafricaines (FACA) et ses alliés contre les groupes armés continuent à générer des déplacements.

En outre, la baisse des déplacements a été particulièrement importante dans la préfecture de Mbomou (-43%), suggérant que plus de 15 000 individus déplacés répertoriés en mi-décembre 2020 dans cette préfecture sont potentiellement retournés notamment en raison de l'amélioration de la situation sécuritaire dans leurs localités d'origine (surtout à partir du mois de mars 2021). De même, Bangui et Ombella Mpoko ont connu une baisse de respectivement -43% et -23% des PDI répertoriées en mi-décembre 2020. Ceci sous-tend qu'environ 12 000 personnes présentes dans ces deux préfectures initialement déplacées surtout en raison des inondations de 2019 / 2020 sont retournées.

“

*Le nombre de PDI a baissé de 1 % tandis que le nombre de retournés internes a augmenté de 10 % entre mi-décembre 2020 et juin 2021*

Tableau 2 : évolution des déplacements entre le round 11 (décembre 2020) et le round 12 (juin 2021)

Préfectures	PDI	Evolution	Retournés internes	Evolution	Retournés de l'étranger	Evolution
Bamingui-Bangoran	6 434	-39%	3 678	20%	918	22%
Bangui	28 462	-23%	57 384	21%	44 329	8%
Basse-Kotto	113 260	-4%	215 664	2%	128 305	-11%
Haute-Kotto	73 206	2%	41 225	115%	916	465%
Haut-Mbomou	29 401	12%	26 368	35%	10 251	8%
Mbomou	20 342	-43%	127 730	10%	48 690	-3%
Nana-Gribizi	45 077	41%	128 928	13%	2 028	-1%
Ombella-Mpoko	5 056	-42%	2 545	198%	0	0%
Ouaka	42 927	31%	4 812	5%	5 301	0%
Ouham-Pende	11 880	39%	3 068	2%	71 129	-9%
<b>Total</b>	<b>375 054</b>	<b>-1%</b>	<b>923795</b>	<b>10%</b>	<b>311867</b>	<b>-2%</b>

Parallèlement, toujours en comparant la même zone évaluée lors des deux rounds, la vague de retours a continué tout au long de l'année 2021: le nombre de retournés internes a ainsi augmenté de 10 pour cent, pendant que le nombre de retournés de l'étranger a connu une légère baisse de -2 pour cent par rapport au round 11. L'augmentation des retours internes a été particulièrement remarquable dans la préfecture d'Ombella Mpoko (198%) confirmant une vague de retours importante des ménages initialement déplacés en raison des inondations de 2019 / 2020.

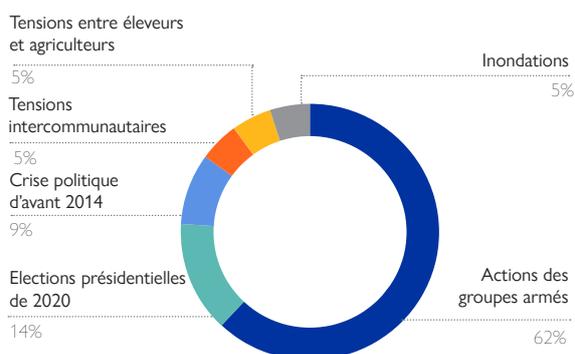
De même, les retours ont évolué de 115 pour cent dans la préfecture de Haute-Kotto (environ 22 000 individus) et Haut-Mbomou (35%). Ces retours importants dans ces préfectures pourraient s'expliquer par l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines localités d'origine plus particulièrement à partir de mars / avril 2021. En revanche, l'évolution des retours a été plus faible dans les préfectures de Basse-Kotto et Ouham Pende (2% par préfecture) encore très affectées par l'insécurité liée à la présence des groupes armés.

## CAUSES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

### CAUSES DE DEPLACEMENT

Les principales causes de déplacement de la majorité des PDI sont par ordre d'importance les affrontements et attaques liées à la présence des groupes armés (62% des localités), la crise pendant la période électorale de décembre 2020 à janvier 2021 (14%) et la crise politique de 2014 (9%), montrant qu'une proportion considérable de PDI sont toujours déplacés depuis au moins trois ans. Les tensions entre éleveurs et agriculteurs, les tensions communautaires ainsi que les inondations constituent le principal motif de déplacement de la majorité des PDI dans 5 pour cent des localités évaluées pour chaque motif.

Figure 2 : principal motif de déplacement de la majorité des PDI, par proportion de localités



Les PDI ayant fui leurs zones d'origine en raison de la crise liée aux élections présidentielles de décembre 2020 à janvier 2021 sont davantage présentes dans les préfectures de Haut-Mbomou (57% des localités) et Nana-Mambere (41%). En outre, les PDI ayant fait un mouvement suite aux conflits entre éleveurs et agriculteurs sont principalement concentrées dans les préfectures de Nana-Gribizi (19%), Ouham pendé (9%) et Bamingui-Bangoran (2%).

Par ailleurs, Les PDI déplacés depuis 2014 sont majoritairement présentes dans 9 pour cent des localités qui accueillent 2 417 ménages et 12 051 individus. Ces PDI sont surtout installées dans les préfectures d'Ouham Pendé (41%), Mbomou (11%) et Bangui (9%). Ces personnes sont encore déplacées notamment parce que l'insécurité sévit encore dans leur localité de provenance. D'autre part, certains ménages ont pu s'intégrer de façon plus durable dans leurs localités d'accueil.

## CAUSES DE RETOUR

L'amélioration de la situation sécuritaire dans la localité de provenance constitue la cause de retour de la majorité des personnes dans plus de 50 pour cent des localités chez les retournés internes et de l'étranger. Les autres causes de retours sont la détérioration des conditions de vie dans la localité d'accueil ainsi que les raisons économiques. La discrimination dans la localité d'accueil est une cause de retour plus prépondérante chez les retournés de l'étranger par comparaison aux retournés internes.

Tableau 3 : principales causes de retour, par proportion de localités

	Retournés internes	Retournés de l'étranger
Meilleure situation sécuritaire dans la localité d'origine	66 %	56 %
Détérioration des conditions de vie dans la localité d'accueil	21 %	16 %
Raisons économiques	7 %	16 %
Insécurité dans la localité d'accueil	3 %	2 %
Regroupement familial	3 %	7 %
Discrimination / persécution	0 %	3 %

“

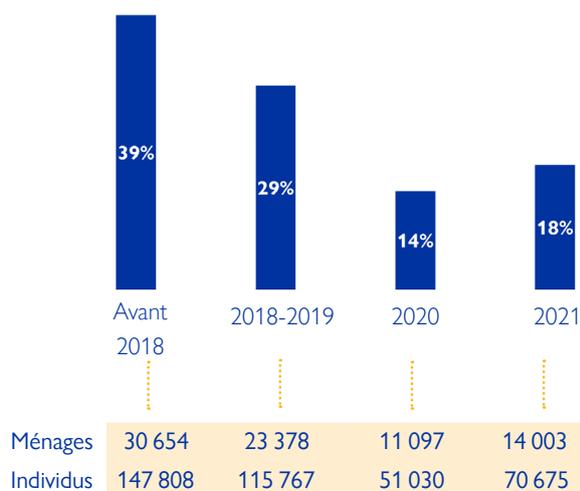
*Les tensions lors de la période électorale de fin 2020-début 2021 représentent la cause de déplacement de la majorité des PDI présentes dans 14 pour cent des localités d'accueil des PDI.*

## PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

### PERIODES DE DEPLACEMENT

La plupart des PDI répertoriées (39%) soit 30 654 ménages et 147 808 individus sont déplacées depuis au moins trois ans (avant 2018). Les PDI déplacées entre 2018 et 2019 représentent 29% des PDI (23 378 ménages et 115 767 individus). Les PDI déplacées en 2020 représentent 14 pour cent et les PDI déplacées en 2021 comptent pour 18 pour cent. La proportion considérable de ménages PDI déplacés depuis plus de 3 ans suggère que ces derniers ne sont pas encore rassurés par la situation sécuritaire dans leur localité d'origine et/ou que certains ménages ont potentiellement trouvé des solutions d'intégration plus durables.

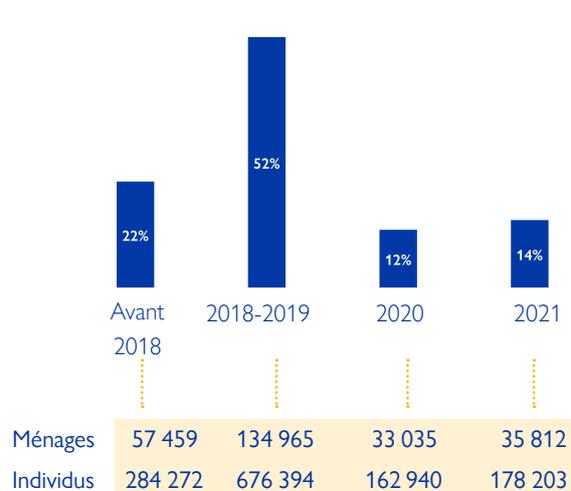
Figure 3 : pourcentage et nombre de PDI par périodes de déplacement



### PERIODES DE RETOUR

La majorité des retournés répertoriés (52%) sont retournés pendant la période de 2018-2019 contre 22% retournés avant 2018, 13% en 2020 et 14% en 2021. Les retours importants au cours de la période de 2018-2019 peuvent être attribués à la stabilité relative après la signature des accords de Khartoum en 2019. Les retours sont moins importants en 2020 et en 2021, montrant que les tensions lors de la période électorale jusqu' avant l'investiture officielle en mars 2021 ont ralenti la vague de retours par comparaison à la période 2018/2019.

Figure 4 : pourcentage et nombre de retournés par périodes de retour



“

*Trente-neuf pour cent des PDI sont déplacées depuis 3 à 5 ans et 18 pour cent se sont déplacées pour la première fois en 2021.*

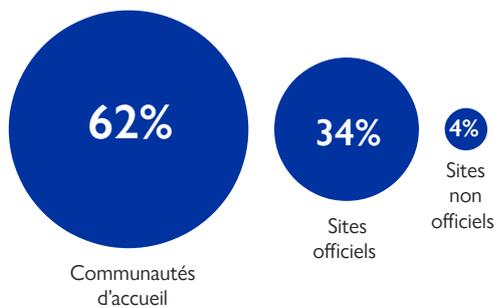
## HEBERGEMENT DES PDI

Les ménages sont ainsi répartis : 69 pour cent vivent dans les communautés d'accueil, 34 pour cent sur des sites officiels et 4 pour cent sur des sites non officiels<sup>1</sup>. Cette proportion très importante de PDI dans les communautés d'accueil génère des besoins humanitaires importants dans ces communautés car les PDI partagent les ressources (nourriture, eau) ainsi que les services de santé, d'assainissement déjà limités avec la population hôte.

## DEMOGRAPHIE

Globalement, il y'a un équilibre démographique entre les hommes et les femmes (respectivement 49% et 51%). Les enfants et adolescents (0 à 17 ans) représentent environ la moitié de la population (52% en associant les filles et les garçons) tandis que les personnes âgées de 60 ans et plus sont minoritaires dans la population (6%). La forte proportion de femmes et d'enfants suggère le besoin d'activités ciblant ces catégories plus vulnérables, notamment dans le secteur de la protection. La présence des personnes âgées sous-tend la nécessité de prise en compte dans la réponse au niveau des localités d'accueil des PDI.

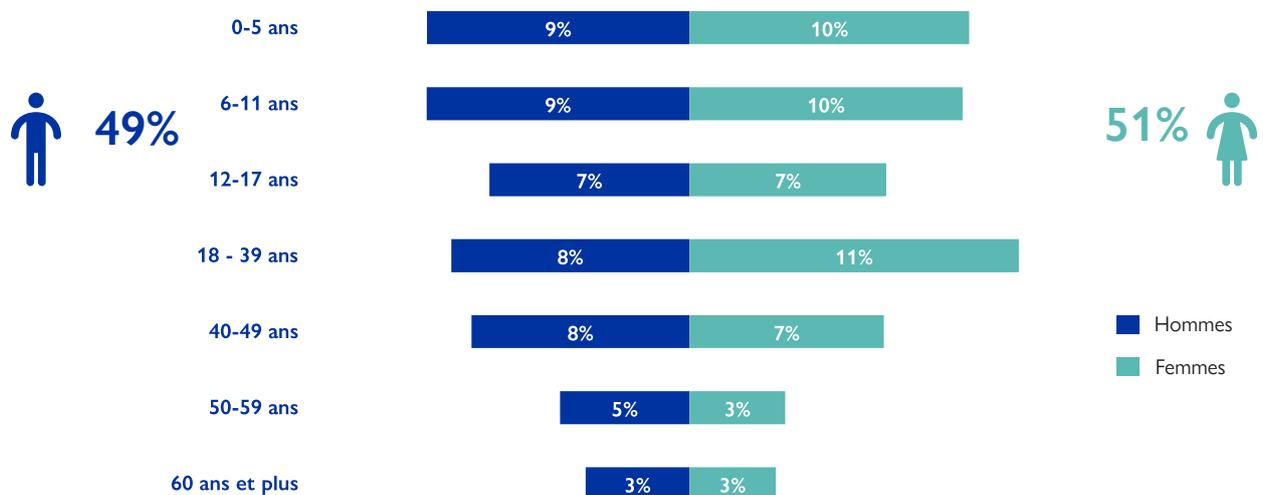
Figure 5 : répartition des ménages PDI (communauté d'accueil, site officiel et non officiel)



“

*La taille moyenne des ménages PDI est de 6 individus. Les enfants et adolescents (de 12 à 17 ans) constituent environ la moitié (52%) des individus PDI.*

Figure 6 : composition démographique des ménages PDI

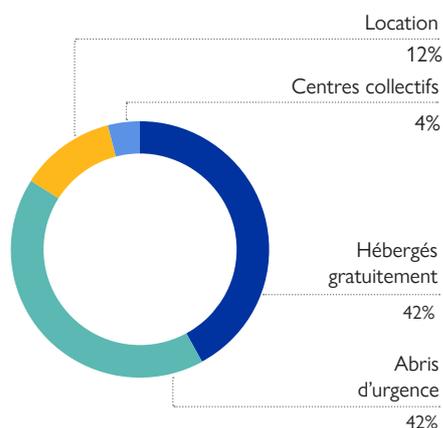


## BESOINS HUMANITAIRES MULTISECTORIELS DES PDI

### ABRIS

La plupart des ménages PDI répertoriés (42%) occupent des abris d'urgence ou sont hébergés gratuitement par une famille d'accueil (42%). En outre, au moment de l'évaluation, quatre pour cent des PDI (2 726) occupaient des centres collectifs (notamment 24 écoles occupées). Cet hébergement des PDI par la population hôte peut réduire l'espace disponible au sein de des abris et augmenter les besoins en articles tels que des supports de couchage et des draps.

Figure 7 : répartition des ménages PDI par type d'hébergement



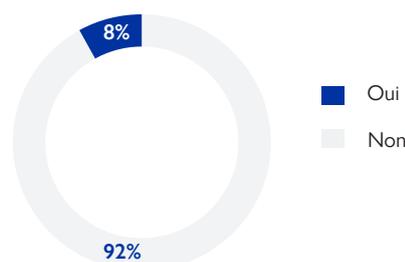
Les abris de la majorité des ménages PDI sont détruits ou endommagés (totalement ou partiellement) dans 85 pour cent des localités et ce constat concerne la quasi-totalité des localités dans les préfectures de Basse-Kotto, Haute-Kotto, Nana-Gribizi, Ouham-Pende et Bamingui-Bangoran, suggérant une situation plus sévère dans ces préfectures. La saison des pluies contribue à la détérioration de ces abris constitués principalement d'abris traditionnels en paille.

“

*Les abris de la majorité des ménages PDI sont détruits ou endommagés (totalement ou partiellement) dans 85 pour cent des localités.*

La majorité des ménages PDI sont propriétaires de leur logement dans leur localité de provenance dans 87 pour cent des localités. Pour autant, la plupart des ménages propriétaires ne détient pas une attestation / preuve de propriété dans 92 pour cent des localités. Cette absence de documents de propriété pourrait entraîner des difficultés lors de la récupération des abris en cas de retour si ces abris sont éventuellement occupés par d'autres personnes comme les groupes armés ou des voisins.

Figure 8 : proportion de localités dans lesquelles la majorité des ménages PDI propriétaires de leur logement détient une attestation de propriété



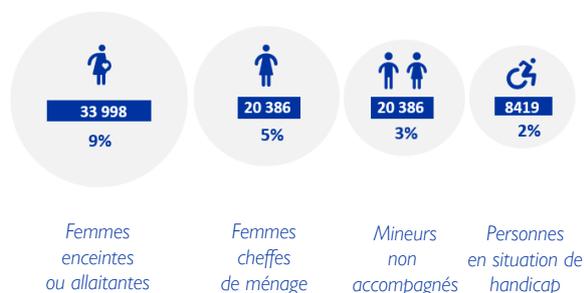
Par ailleurs, dans 16 pour cent des localités, des ménages PDI ont été menacés d'éviction en raison de loyers impayés au cours des trois mois précédant l'évaluation. Cette proportion est plus élevée dans les préfectures d'Ombella Mpoko (52%), haute-Kotto (44%) et Mbomou (68%). Les arriérés de loyer s'expliquent notamment par la perte ou l'insuffisance des moyens de subsistance des PDI. Certains de ces ménages risquent de se retrouver éventuellement sans abris s'ils ne sont pas en mesure de s'acquitter de leurs dettes de loyer.

## PROTECTION

### VULNERABILITES

Environ 19 pour cent des individus PDI présentent des caractéristiques de vulnérabilité. Les catégories vulnérables répertoriées sont les femmes enceintes ou allaitantes (9%), les femmes cheffes de ménage (5%), les mineurs seuls ou non accompagnés (3%) et les personnes en situation de handicap physique ou mental (2%).

Figure 9 : proportion de catégories vulnérables répertoriées au sein de la population déplacée interne



### INSECURITE

Une proportion considérable de localités (38%) ont été affectées par des incidents sécuritaires au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation et ce pourcentage atteint la quasi-totalité des localités dans la préfecture de Ouham-Pende (98%). Parmi les localités affectées par des incidents, 35 pour cent ont connu trois incidents sécuritaires ou plus. Les risques sécuritaires les plus rapportés sont respectivement les vols et cambriolages (58%), les agressions physiques (52%) et les violences basées sur le genre (VBG) (28%). Les affrontements impliquant des groupes armés ainsi que les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été cités comme risques sécuritaires dans environ le quart des localités (entre 24% et 26%) pour chaque risque.

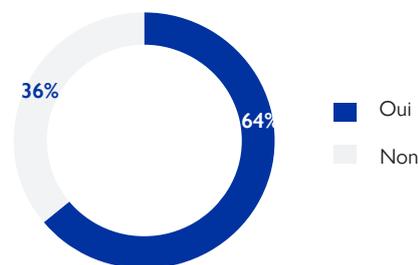
Tableau 4 : principaux types d'incidents sécuritaires les plus rapportés, par proportion de localités

Vols / cambriolages	58 %
Agressions physiques	52 %
Violences basées sur le genre	28 %
Présence de groupes armés	24 %
Attaques	24 %
Conflits entre agriculteurs et éleveurs	24 %

La typologie des incidents est différente en fonction des préfectures : les affrontements et attaques des groupes armés constituent un risque sécuritaire plus prépondérant dans la préfecture de Ouham Pende tandis que les conflits entre éleveurs et agriculteurs affectent davantage les préfectures de Bamingui-Bangoran et de Nana-Gribizi.

Malgré ces risques sécuritaires craints par la population, la sécurité n'est assurée par aucun acteur dans 36 pour cent des localités et cette proportion dépasse 70 pour cent dans les préfectures de Basse-Kotto, Ouham-Pende, Nana-Mambere, Bamingui-Bangoran et Ouaka. Dans les localités ayant un (des) acteur(s) assurant la sécurité, les acteurs les plus cités sont respectivement l'armée (56%), les autorités locales (25%) et la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) (12%).

Figure 10 : proportion de localités dont la sécurité est assurée par un (des) acteur(s)



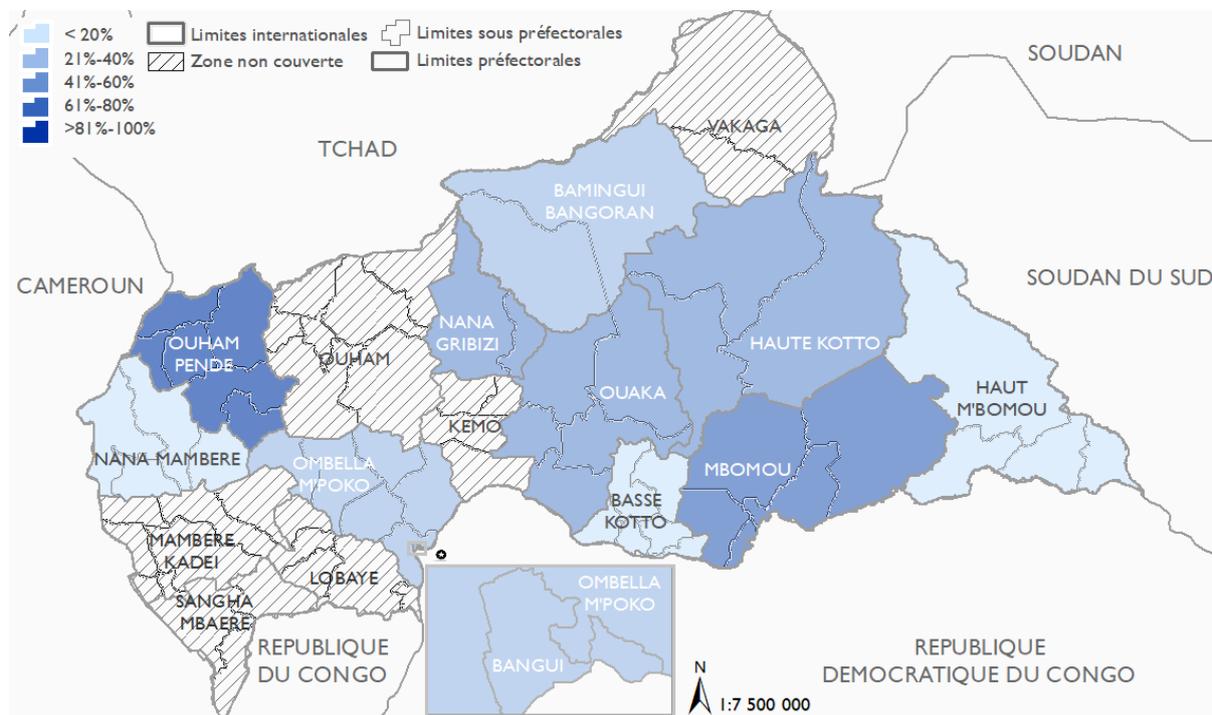
### ACCES A LA DOCUMENTATION LEGALE

L'accès à la documentation légale paraît globalement faible. D'après les informateurs clés, aucun PDI ne détient un document d'identification légal (exemple carte d'identité) dans 35 pour cent des localités et aucun enfant de PDI ne détient un extrait de naissance dans 20 pour cent des localités. Cette faible possession pourrait en partie s'expliquer par la perte des documents légaux par les PDI au moment du déplacement souvent spontané suite à des attaques.

“

*D'après les informateurs clés, aucun PDI ne détient un document d'identification légal dans 35 pour cent des localités.*

Carte 3 : proportion de localités dans lesquelles des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation



## SECURITE ALIMENTAIRE

### SOURCES DE NOURRITURE

Les principales sources de nourriture de la majorité de la population sont respectivement la propre production dans 91 pour cent des localités et l'achat de nourriture dans 59 pour cent des localités. Les autres sources de nourriture sont la chasse, pêche ou cueillette, les dons d'amis / voisins, la nourriture contre le travail journalier et l'aide humanitaire (citée dans 17% des localités). Les préfectures de Haute-Kotto et Ouaka comptent davantage de localités dans lesquelles l'aide humanitaire a été citée comme la principale source de nourriture (respectivement dans 51% et 39% des localités), suggérant une dépendance à l'aide alimentaire dans ces localités en particulier.

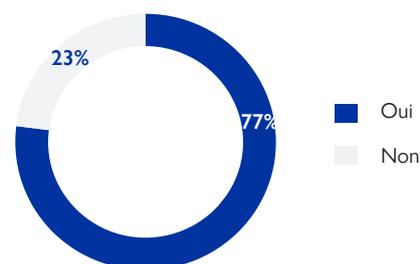
Tableau 5 : principales sources de nourriture de la majorité de la population, par proportion de localités

Propre production	91 %
Achat au marché	59 %
Chasse / pêche / cueillette	48 %
Dons d'amis / voisins	31 %
Nourriture contre travail	29 %
Aide humanitaire	17 %

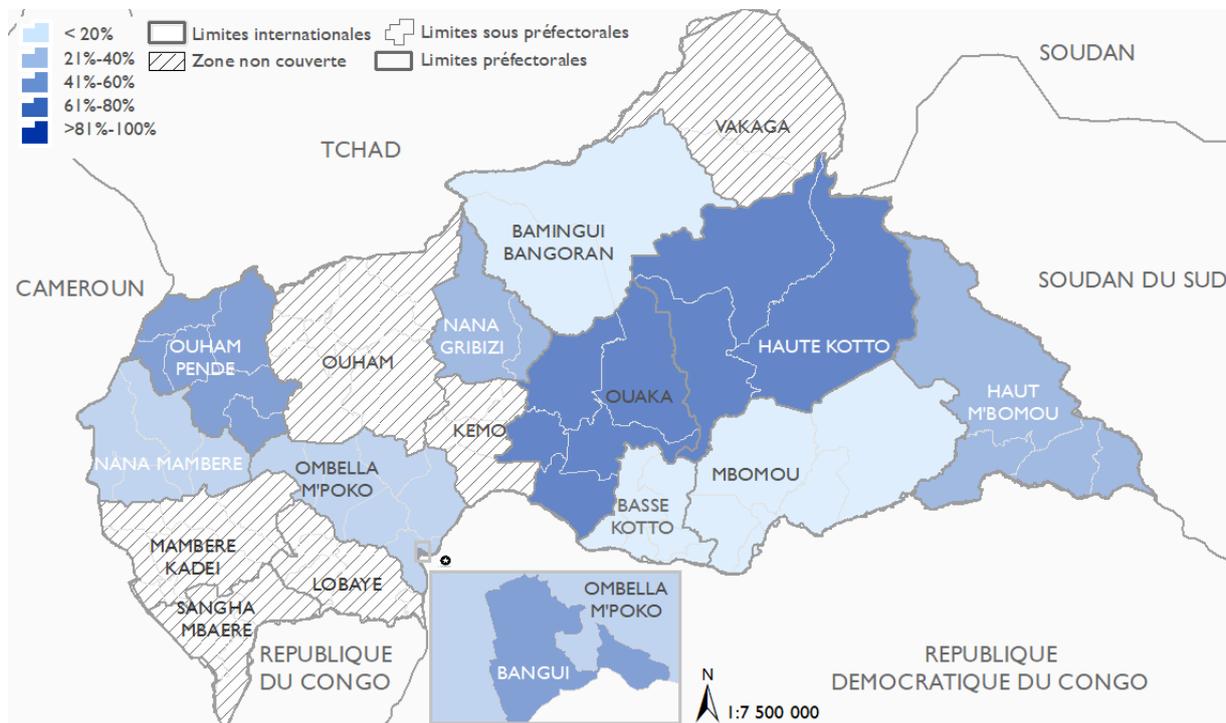
### ACCES A DES TERRES CULTIVABLES

D'après les informateurs clés, les PDI ont accès à des terres cultivables dans 77 pour cent des localités, ce qui explique l'importance de la propre production agricole en tant que principale source de nourriture. Parmi ces localités dans lesquelles les PDI ont accès à la terre, une partie de ces derniers cultivent sans autorisation dans 16 pour cent des localités, ce qui pourrait constituer un risque de tensions avec la communauté locale ou les autorités de ces zones. Bien que des PDI accèdent à la terre dans une proportion considérable de localités, les principaux défis de l'activité agricole sont le manque de semences (92%), l'insuffisance de main d'oeuvre (51%) pouvant notamment s'expliquer par les moyens financiers limités ainsi que l'insécurité (rapportée dans 12% des localités).

Figure 11 : proportion de localités dans lesquelles la majorité des PDI ont accès à la terre pour cultiver



Carte 4 : proportion de localités dans lesquelles l'aide humanitaire représente la principale source de nourriture de la majorité de la population au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation



## ACCES AU MARCHÉ

Les informateurs clés ont indiqué dans 86 pour cent des localités que la population a accès à un marché pour l'achat de nourriture et d'articles non alimentaires. Toutefois, le(s) marché(s) sont situé(s) à plus d'une heure de marche dans 22 pour cent des localités (dont 11 pour cent à plus de 2 heures de marche).

Figure 12 : proportion de localités dans lesquelles la population a accès à un (des) marché (s)

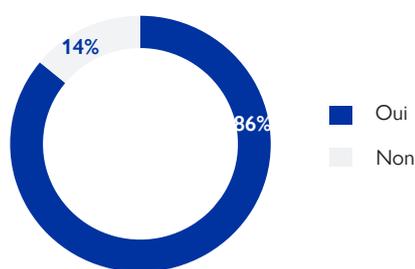
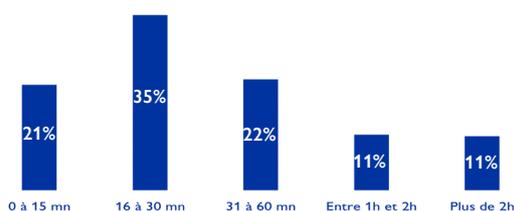


Figure 13 : répartition des localités selon le trajet vers le marché le plus proche



Les principaux défis d'accès aux marchés sont par ordre d'importance l'éloignement des marchés (cité dans 88% des localités), l'insécurité (25%) et la présence de groupes armés (24%). L'insécurité limite davantage l'accès aux marchés dans les préfectures de Basse-Kotto, Haut-M'Poko, Ouaka et Nana-Gribizi. La présence de groupes armés pourrait dissuader la mobilité des individus par crainte des risques d'agressions sur les chemins d'accès aux marchés et aux services de base.

Figure 14 : principales limites d'accès aux marchés, par proportion de localités

1	Eloignement des marchés	88%
2	Insécurité sur les chemins menant aux marchés	25%
3	Présence de groupes armés	24%

D'après les informateurs clés, le(s) marché(s) sont insuffisamment approvisionné(s) en produits alimentaires de première nécessité dans 21 pour cent des localités et moyennement approvisionnés dans 47 pour cent des localités. Les principaux facteurs limitant l'approvisionnement des marchés sont notamment l'insécurité car les transporteurs peuvent subir des agressions en route lors du transport des produits, le mauvais état des routes et la faiblesse de la production locale dans certaines zones poussant les transporteurs à faire de longs trajets pour assurer l'approvisionnement.

## EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

### SOURCES D'EAU

Les sources d'eau non améliorées constituent la principale source d'approvisionnement en eau dans une proportion considérable de localités : les puits traditionnels (non améliorés) sont la principale source d'eau dans 64 pour cent des localités et l'eau de surface dans 39 pour cent. Cette situation semble plus sévère dans les préfectures de Basse-Kotto et Mbomou dans lesquelles l'eau de surface est la principale source d'eau dans plus de 70 pour cent des localités par préfecture.

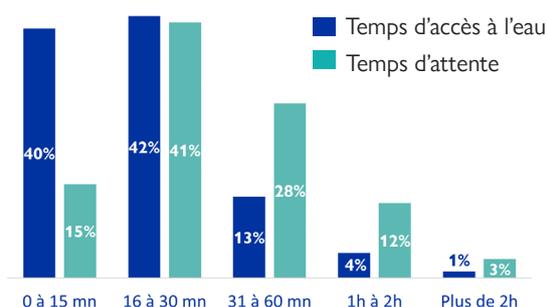
Tableau 6 : proportion de localités par principales sources d'eau

Puits traditionnels	64 %
Pompes manuels	64 %
Eau de surface	39 %
Puits améliorés	13 %
Robinets publics ou privés	3 %
Bladder	1 %

### ACCES A L'EAU

D'après les informateurs clés, la majeure partie de la population met plus de trente minutes pour accéder à la principale source d'approvisionnement en eau dans 18 pour cent des localités et cette situation est plus critique dans la préfecture de Nana-Gibizi (40%). En outre, le temps d'attente au niveau des points d'eau dépasse 30 minutes dans 43 pour cent des localités. Ce temps d'attente pourrait s'expliquer par l'insuffisance des sources d'eau. La présence des déplacés exacerbe la pression sur les sources d'approvisionnement déjà limitées et le temps d'attente pourrait générer des disputes au niveau des points d'eau.

Figure 15 : proportion de localités, par temps mis pour accéder à la principale source d'approvisionnement en eau et temps d'attente



### QUALITE DE L'EAU

Les informateurs clés ont signalé des problèmes liés à la qualité de l'eau dans une proportion considérable de localités (86%). Les principaux problèmes sont l'eau trouble ou brune (68%), l'eau non potable (64%), l'odeur (57%) et le goût (46%). Ces problèmes liés à la qualité de l'eau s'expliquent notamment par les sources d'eau non améliorées auxquelles les populations ont plus facilement accès. La consommation de cette eau impropre pourrait entraîner des maladies hydriques telles que les diarrhées.

Figure 16 : proportion de localités dans lesquelles des problèmes liés à la qualité de l'eau ont été signalés

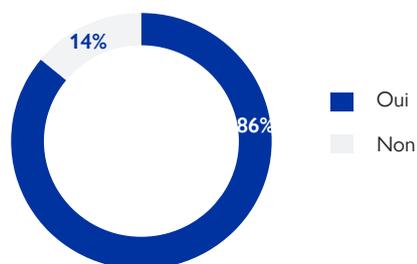
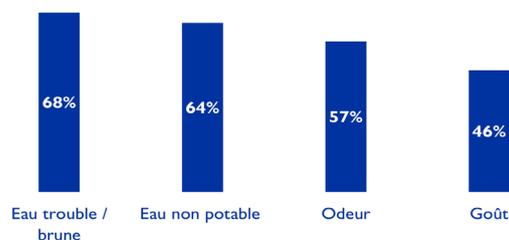


Figure 17 : principaux problèmes liés à la qualité de l'eau, par proportion de localités



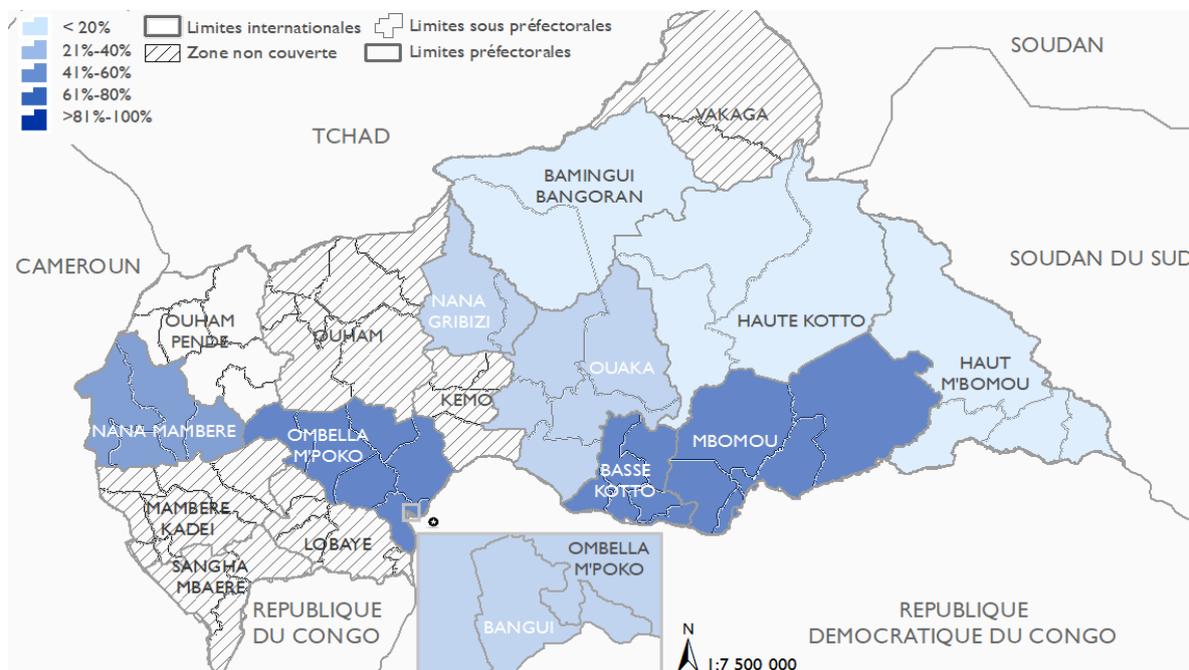
### OBSTACLES D'ACCES A L'EAU

Les principaux obstacles d'accès à l'eau sont par ordre d'importance la mauvaise qualité de l'eau (76%), la perception de discrimination (30%), les sources d'approvisionnement en eau éloignées (23%) et les moyens financiers insuffisants (18%). L'insuffisance des sources d'eau explique l'éloignement par rapport à la source d'eau principale dans certaines localités.

Figure 18 : principaux obstacles d'accès à l'eau, par proportion de localités

1	Mauvaise qualité de l'eau	76%
2	Discrimination communautaire	30%
3	Sources d'approvisionnement en eau éloignées	23%
4	Moyens financiers insuffisants	18%

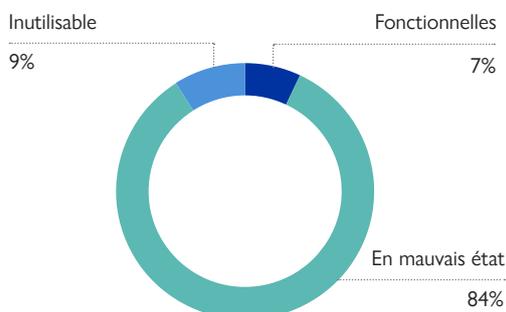
Carte 5 : proportion de localités dans lesquelles la population met plus d'une heure pour accéder à la principale source d'eau



## ASSAINISSEMENT

L'accès à des latrines fonctionnelles paraît critique : les latrines auxquelles la majorité de la population accèdent ne sont fonctionnelles que dans 7 pour cent des localités tandis qu'elles sont en mauvais état dans 84 pour cent des localités et inutilisables dans 9 pour cent. De plus, les latrines communautaires ne sont séparées (hommes / femmes) que dans 87 pour cent des localités. Ce manque de séparation des latrines pourrait générer des risques d'agressions et de violences basées sur le genre.

Figure 19 : répartition des localités selon l'état de fonctionnement des latrines communautaires utilisées par la majorité de la population



## HYGIENE

Selon les informateurs clés, personne n'a accès à une installation de lavage des mains dans 53 pour cent des localités et au moins la moitié de la population a accès à du savon dans 29 pour cent. Ce faible accès au savon pourrait compliquer le respect des mesures de prévention face à la COVID-19.

Figure 20 : proportion de localités dans lesquelles au moins la moitié de la population a accès à une installation de lavage des mains fonctionnelle et du savon



## BESOINS PRIORITAIRES EN EHA

La construction / réhabilitation des points d'eau constitue le besoin prioritaire en EHA le plus cité dans 91 pour cent des localités compte-tenu de l'insuffisance des sources d'eau améliorées. Les autres besoins les plus importants sont la provision d'articles d'eau et d'hygiène ainsi que l'aide financière pour se les procurer.

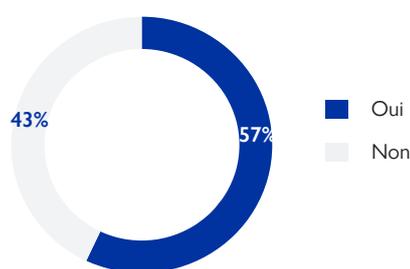
Figure 21 : principaux besoins en EHA, par proportion de localités



## SANTE

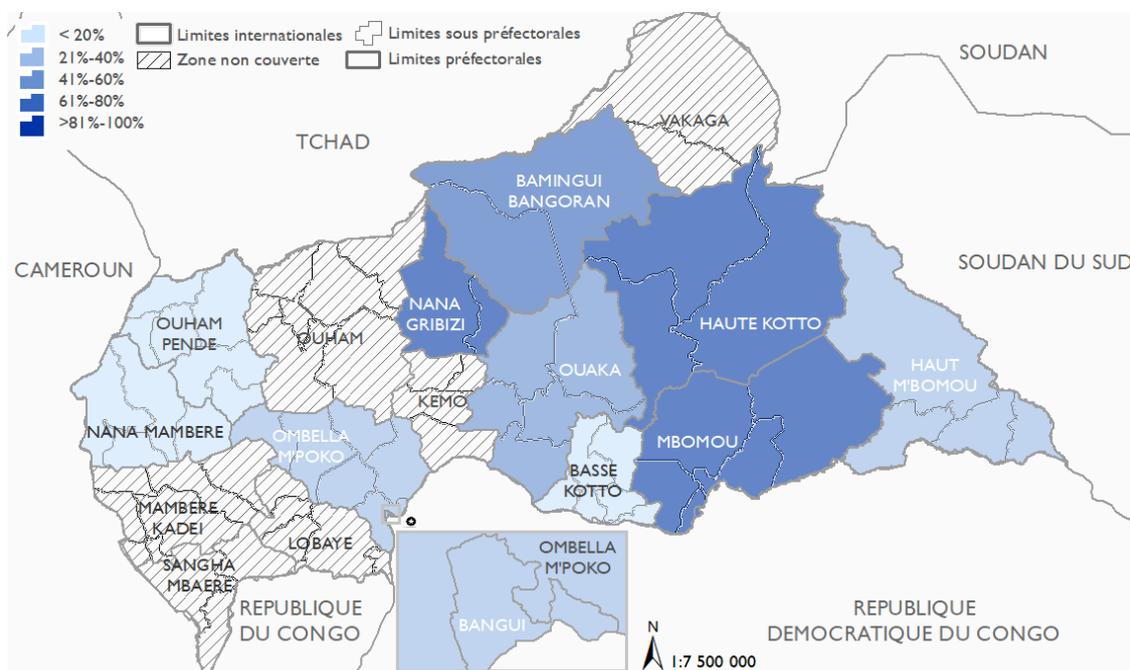
D'après les informateurs clés, 43 pour cent des localités ne disposent pas de structures sanitaires accessibles et cette proportion dépasse plus de 80 pour cent dans les préfectures de Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto et Mbomou, suggérant une couverture sanitaire encore plus faible. Les services médicaux les plus présents sont notamment les postes de santé et/ ou les centres de santé (rapportés dans 76% des localités).

Figure 22 : proportion de localités disposant de services médicaux accessibles à distance de marche



Les principales limites d'accès aux services de santé sont par ordre d'importance le manque de moyens financiers (61%), la difficulté à se procurer des médicaments (56%) ainsi que l'insuffisance de personnel qualifié (48%). L'insuffisance des moyens financiers complique de manière globale l'accès aux soins et aux médicaments. L'insécurité peut dissuader le personnel médical qualifié à travailler dans des fortes zones d'insécurité. Compte-tenu de ces défis, selon les informateurs clés, les principaux besoins en santé sont la provision de médicaments, l'aide financière pour des articles de santé ainsi que l'augmentation du personnel médical.

Carte 6 : proportion de localités disposant de services médicaux accessibles à distance de marche



## COVID-19

D'après les informateurs clés, au moins la moitié de la population est informée de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention dans 77 pour cent des localités. Les principaux informateurs sont le personnel médical, les autorités locales, le personnel humanitaire et les médias. Pour autant, personne n'adopte des mesures sanitaires de prévention dans 44 pour cent des localités et quelques-uns dans 40 pour cent. Cette faible adoption des mesures pourrait notamment s'expliquer par l'accès limité à des articles d'hygiène tels que le savon. En cas d'adoption de mesures sanitaires, les mesures les plus adoptées par la population sont le lavage des mains (pas nécessairement avec du savon) (91%) et le port du masque par une partie de la population dans 19 pour cent des localités.

Tableau 7 : proportion de la population adoptant les mesures de prévention face à la COVID-19

Personne	44 %
Quelques-uns	40 %
La moitié	10 %
La plupart	5 %
Tous	1 %

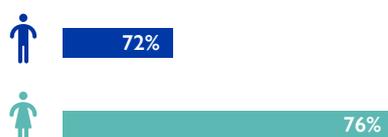
Figure 23 : trois principales mesures préventives contre la COVID-19 les plus adoptées, par proportion de localités

1	Lavage des mains	91%
2	Port du masque	38%
3	Distanciation sociale	19%

## EDUCATION

D'après les informateurs clés, il n'y a pas de variations significatives concernant l'accès à l'éducation des filles et des garçons : plus de la moitié des garçons en âge scolaire sont scolarisés dans 72 pour cent des localités contre 76 pour cent pour les filles. Les principales barrières d'accès à l'éducation communes aux filles et aux garçons sont le manque de personnel enseignant qualifié, le manque de moyens financiers et le travail des enfants. A l'image du personnel de santé, l'insécurité dans certaines zones (notamment occupées par de groupes armés) impacte l'affectation d'enseignants qualifiés. D'autre part, les enfants peuvent être contraints de travailler au détriment de leurs études (travail journalier domestique, ouvrier) pour les besoins des ménages PDI ayant perdu leurs moyens de subsistance essentiels après le déplacement. En outre, le travail est davantage un frein pour l'accès à l'école chez les garçons tandis que le mariage précoce impacte davantage la scolarisation des filles.

Figure 24 : proportion de localités dans lesquelles au moins la moitié des filles et garçons (de moins de 18 ans) sont scolarisés



Par ailleurs, dans les localités d'accueil des PDI, 17 écoles étaient occupées au moment de l'évaluation, ce qui impacte leur bon fonctionnement au cours de l'année scolaire. De plus, les effectifs des classes comptent entre 81 et 200 élèves par classe dans 71 pour cent des localités et plus de 200 élèves dans 10 pour cent des localités. Compte-tenu de ces défis, les besoins prioritaires en éducation sont par ordre d'importance l'affectation d'enseignants (69%), le paiement des frais scolaires (61%) et la construction d'écoles (56%).

Figure 25 : trois principaux besoins en éducation, par proportion de localités

1	Affectation d'enseignants	69%
2	Aide financière pour les frais scolaires	61%
3	Construction d'écoles	56%

## COMMUNICATION

Les populations ont davantage accès aux moyens de communications traditionnels au détriment des moyens de communication plus modernes. Les principaux moyens de communication utilisés par la majorité de la population sont par ordre d'importance le bouche à oreille (96%), la radio (82%), et les réunions communautaires (51%). Cet usage pourrait s'expliquer par le faible accès à la couverture téléphonique accessible dans la moitié des localités (51%) et cette proportion concerne 86 pour cent des localités dans la préfecture de Basse-Kotto. Cette faible couverture du réseau téléphonique pourrait compliquer les activités humanitaires en plus de l'accès difficile dans certaines zones en raison de l'insécurité.

Figure 26 : trois principaux moyens de communication les plus utilisés par la majorité de la population, par proportion de localités



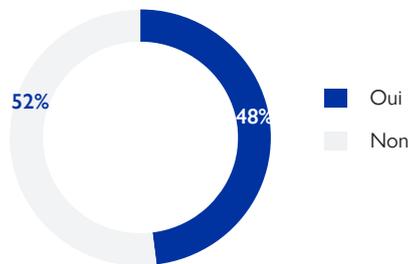
Les principales sources d'information les plus utilisées par la majorité de la population sont par ordre d'importance les amis et voisins (78%), les leaders communautaires (69%) et les médias (50%). Le personnel humanitaire est considéré comme une source d'information privilégiée dans 21 pour cent des localités. Ainsi, les acteurs humanitaires peuvent se baser sur la communauté et plus particulièrement les leaders communautaires comme relais de l'information sur les activités humanitaires (distribution, aide, sensibilisation).

En termes d'information, la majeure partie de la population voudrait obtenir des informations sur l'assistance alimentaire (rapportée dans 92% des localités), l'accès à la documentation légale (75%) et le processus de désarmement (47%). Cette priorisation de l'assistance alimentaire s'explique par les besoins sévères en nourriture (considérée comme le premier besoin humanitaire d'après les informateurs clés).

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

Une partie de la population a reçu de l'assistance humanitaire dans 48 pour cent des localités et cette proportion est plus faible dans les préfectures de Basse-Kotto (10%), Mbomou (19%) et Ouaka (22%). L'accès difficile aux populations affectées dans certaines localités fortement impactés par l'insécurité (notamment la Basse-Kotto) impacte la fourniture de l'assistance. Les types d'assistance reçus les plus cités sont respectivement la santé (64%) et l'aide alimentaire (47%). L'assistance en EHA, en abris et en appui psychosocial semblent plus faibles malgré la sévérité des besoins.

Figure 27 : proportion de localités ayant reçu une assistance humanitaire entre janvier et juin 2021



Dans les localités ayant reçu de l'assistance humanitaire, l'assistance est perçue comme insuffisante (n'ayant pas couvert les besoins essentiels des déplacés) dans 89 pour cent des localités. Toujours d'après les informateurs clés, l'assistance a été adressée aux personnes qui en ont le plus besoin dans un peu moins de la moitié des localités (41 pour cent). De plus, les mécanismes de plaintes devraient être renforcés car les bénéficiaires de l'aide humanitaire savent comment utiliser ces mécanismes dans 27 pour cent des localités.

Figure 28 : proportion de localités dans lesquelles l'assistance humanitaire a couvert les besoins essentiels des déplacés

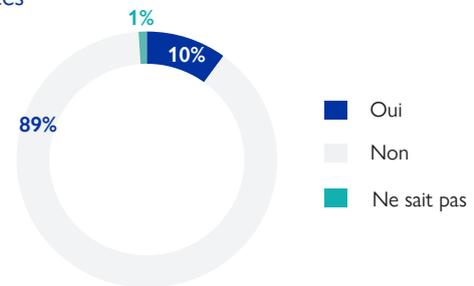
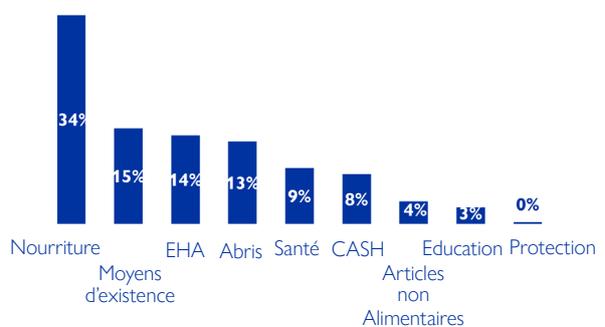


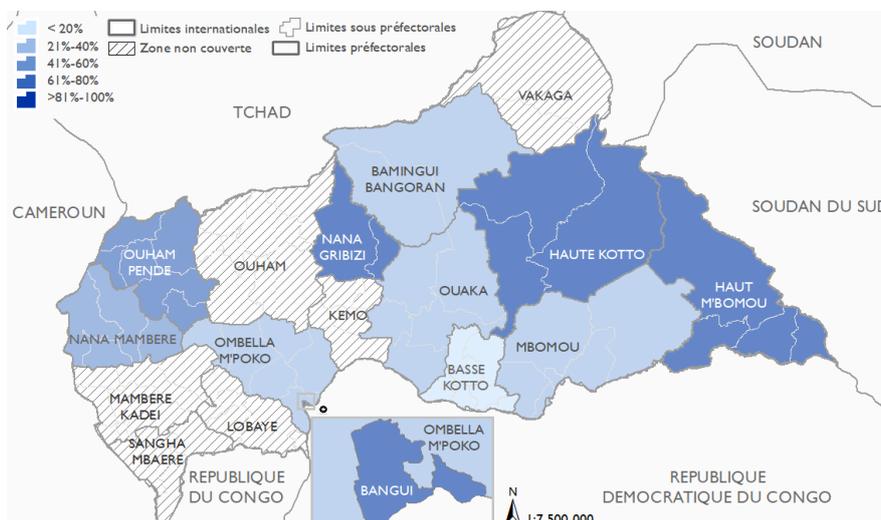
Tableau 8 : principaux types d'assistance reçues, par proportion de localités

Santé	64 %
Nourriture	47 %
Education	23 %
EHA	20 %
Articles non alimentaires	16 %
Activités génératrices de revenus	17 %
Assistance psychosociale	15 %

Figure 29 : principaux besoins en assistance humanitaire, par proportion de localités



Carte 7 : proportion de localités dans lesquelles une partie de la population a reçu de l'assistance humanitaire en 2021



## CONCLUSION

En définitive, le suivi des déplacements en juin 2021 sur les onze préfectures où est mise en œuvre la DTM fait état de 1 687 083 individus mobiles, incluant 385 274 personnes déplacées internes (PDI) (78 532 ménages), 982 680 retournés internes (196 707 ménages) et 319 129 retournés de l'étranger (64 564 ménages). Les PDI déplacées entre janvier et juin 2021 sont estimées à 70 675 individus (14 003 ménages) et représentent 18 pour cent des ménages déplacés. L'analyse a montré une baisse des déplacements internes de l'ordre de 1 pour cent entre mi-décembre (round 11) et fin juin 2021 (round 12) tandis que les mouvements de retour internes ont progressé de 10 pour cent. Cette tendance décroissante des déplacements s'est considérablement ralentie par comparaison à la baisse constatée lors du round 11 (décembre 2020) par rapport au round 10 (octobre 2020). La diminution moins importante des déplacements est notamment attribuable aux vagues de déplacement qui ont eu lieu pendant la période électorale.

Une proportion considérable de localités (38%) ont été affectées par des incidents sécuritaires au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation et cette proportion atteint la quasi-totalité des localités dans la préfecture de Ouham-Pende (98%). Cette insécurité conjuguée à des problèmes plus structurels contribuent à la vulnérabilité des populations déplacées internes et sont à l'origine des besoins très importants en sécurité alimentaire, en éducation, en santé, en abris, en eau, hygiène et assainissement.

En effet, la plupart des localités sont marquées par l'absence ou l'insuffisance de services de base : l'aide humanitaire constitue la principale source de nourriture de la population dans 17 pour cent des localités, les sources d'eau non améliorées constituent la principale source d'eau dans la plupart des localités (64 pour cent pour les puits traditionnels non améliorés et 39 pour cent pour l'eau de surface) tandis que 47 pour cent des localités ne disposent pas de structures sanitaires accessibles.

Cette situation humanitaire difficile complique le respect des mesures de prévention face à la COVID-19. D'après les informateurs clés, aucun PDI n'adopte des mesures sanitaires de prévention dans 44 pour cent des localités et quelques-uns dans 40 pour cent. Cette faible adoption des mesures pourrait notamment s'expliquer par l'accès limité à des articles d'hygiène tels que le savon.

La sévérité des besoins humanitaires pourrait s'accroître d'ici la fin de la saison des pluies (entre avril et octobre) qui entraîne souvent de nouvelles vagues de déplacement (en particulier dans les préfectures de Bangui et Ombella Mpoko) suite à la destruction de maisons causée par des pluies torrentielles.

Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM en République Centrafricaine via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :

## DTM CENTRAFRIQUE

 [DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine](https://DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine)

 [DTMRCA@IOM.INT](mailto:DTMRCA@IOM.INT)

